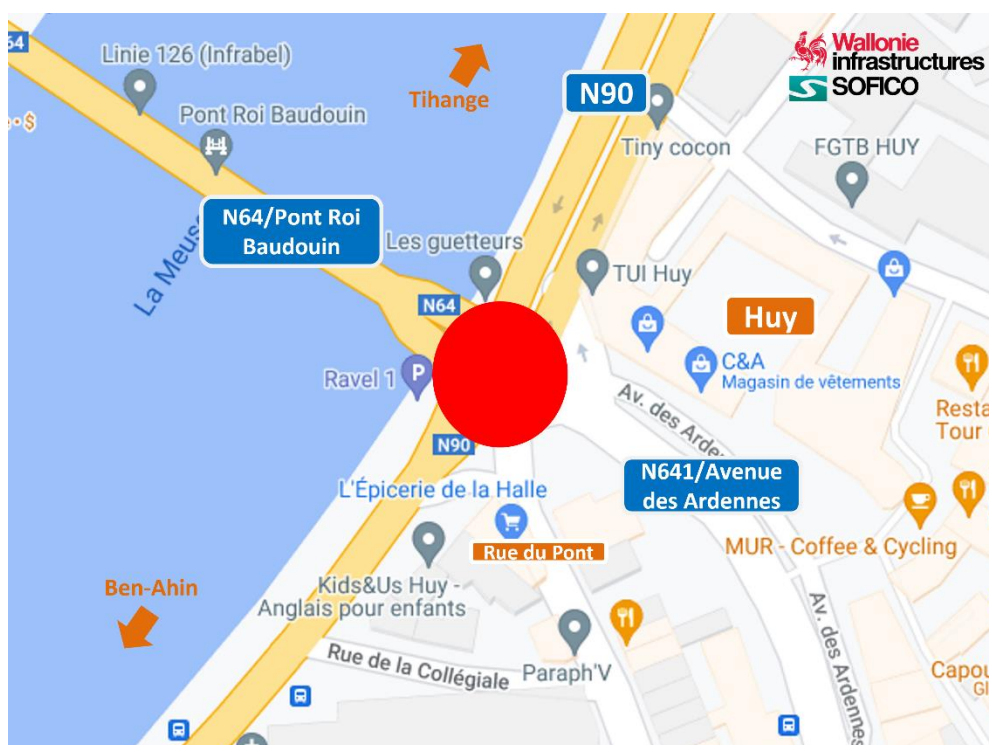


N90 – Huy : travaux préparatoires en vue du réaménagement du giratoire Charte des Libertés

23 septembre 2022

Le lundi 3 octobre, une phase préparatoire au chantier de réaménagement du giratoire dit « Charte des Libertés », situé au carrefour formé par la N90, la N64/Pont Roi Baudouin, la N641/Avenue des Ardennes et la rue du Pont, débutera. Ces travaux permettront de déplacer et renouveler les impétrants.

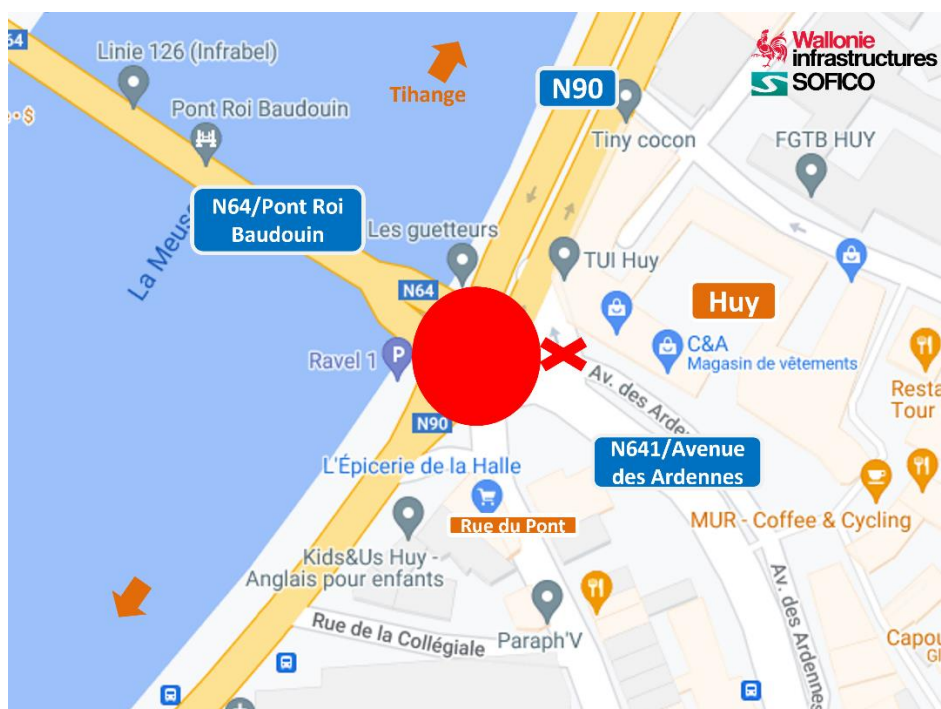


MODIFICATIONS DES CONDITIONS DE CIRCULATION

Pendant cette phase préparatoire, du 3 octobre jusqu'à la fin du second trimestre 2023, à hauteur du giratoire reliant la N90 avec la N64/Pont Roi Baudouin, la N641/Avenue des Ardennes et la rue du Pont :

- La circulation sera maintenue sur une voie dans chaque sens avec des rétrécissements localisés de voiries;

- Le **bypass en provenance de Huy** permettant de connecter la **N641/Avenue des Ardennes** vers la **N90** en direction de **Tihange** sera **fermé** à la circulation ;
- Le **bypass en provenance de Ben-Ahin** connectant la **N90** à la **rue du Pont** devra également être **fermé** pendant une **période qui reste à préciser**. Les dates et modalités de cette fermeture seront communiquées ultérieurement.



Afin de limiter l'impact sur la circulation, **certaines opérations seront réalisées de nuit**.

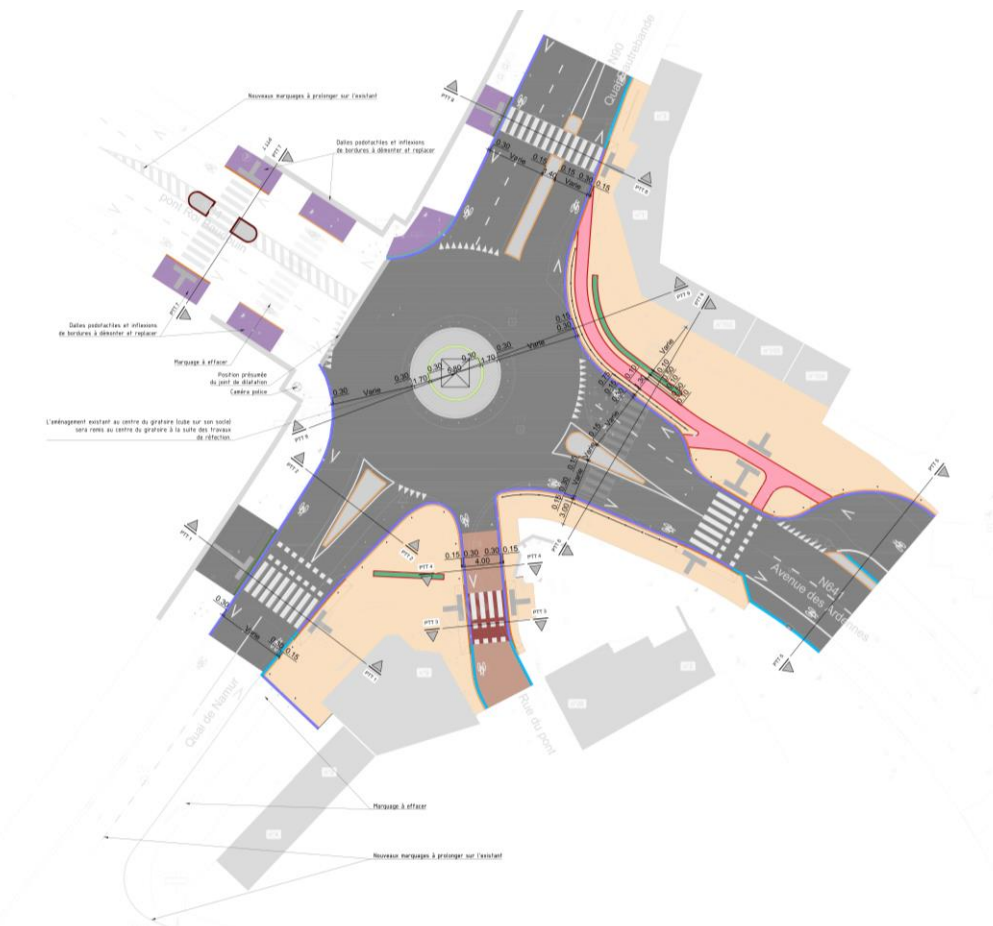
La phase préparatoire devrait se terminer à la fin du second trimestre 2023, sous réserve des conditions météorologiques.

Le chantier débutera dans la foulée et devrait s'achever fin de l'année 2023. Les informations concernant les phases relatives au chantier seront communiquées ultérieurement.

REALISATIONS

Concrètement, ce chantier consistera à fluidifier le trafic au sein du giratoire N90-N64/Pont Roi Baudouin-N641/Avenue des Ardennes-rue du Pont via :

- Le réaménagement de l'ensemble du giratoire ainsi que ses amorces ;
- Le doublement de la voie de circulation au sein du giratoire ;
- L'intégration de liaisons cyclables permettant de sécuriser les déplacements doux ;
- La sécurisation des traversées piétonnes ;
- La suppression du bypass en provenance de Ben-Ahin permettant de connecter la N90 à la rue du Pont ;
- La suppression du bypass en provenance de Huy connectant la N641/Avenue des Ardennes à la N90 en direction de Tihange.



Ce chantier représente un budget de près de **€1,39 million HTVA** financé :

- Par la SOFICO pour près de €742.000 HTVA ;
- Par RESA pour près de €340.000 HTVA ;
- Par la CILE pour près de €291.000 HTVA ;
- Par VOO pour près de €17.000 HTVA.

Il sera réalisé en collaboration avec son partenaire technique : le SPW Mobilité et Infrastructures, maître d'œuvre.

C'est la société Colas qui a été désignée par marché public pour l'exécution de ces travaux.

Contact : Héroïse WINANDY | Porte-parole de la SOFICO | +32 495 28 43 46 | heloise.winandy@sofico.org

Rejoignez-nous ! 